

# Guide-conseil « Energie et climat dans le développement du centre des localités »

Etat: juin 2020



## Pour un développement durable du centre des localités

Le thème du «développement du centre des localités» figure parmi les préoccupations de nombreuses communes. Souvent, le centre d'une localité joue un rôle identitaire important pour les habitants. En effet, le centre d'une localité est témoin d'un passé qui fait le pont entre les habitants actuels et leur histoire et apporte une forme de stabilité à notre vie quotidienne, caractérisée par le changement.

Pour préserver la culture locale à long terme dans les localités, il est important de préserver la valeur des bâtiments souvent historiques que l'on retrouve au centre des localités. Les réaffectations et les rénovations de bâtiments augmentent notamment la valeur des localités et contribuent à leur revitalisation. Ils permettent au centre d'une localité de conserver ses caractéristiques et de se préparer aux défis futurs.

## Comment développer le centre des localités

La création de nouveaux commerces suffit rarement à retrouver l'attractivité d'antan qui permet de redonner vie aux localités. Il faut de nouvelles idées qui correspondent aux configurations modernes et aux nouveaux besoins de la population, et ce, à long terme également.

Sachant que le logement et les transports sont les plus grands consommateurs d'énergie, et par conséquent, les plus grands producteurs de CO<sub>2</sub>, les thèmes de l'énergie et du climat devraient également jouer un rôle dans le développement durable du centre des localités. Comme le démontrent clairement les graphiques présentés ci-après, la majeure partie de l'énergie est consommée sous forme de carburants et d'électricité. C'est pourquoi les mesures qui concernent la mobilité et les bâtiments constituent les moyens les plus efficaces de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Ce guide-conseil entend aider les communes et les acteurs concernés à adopter une vision globale en matière d'énergie et à intégrer celle-ci en temps utile dans le développement du centre de leur localité. Il ne propose aucune solution toute faite, mais plutôt des pistes menant à des solutions adaptées aux différentes situations.

# Consommation énergétique

Répartition de la consommation finale selon les agents énergétiques

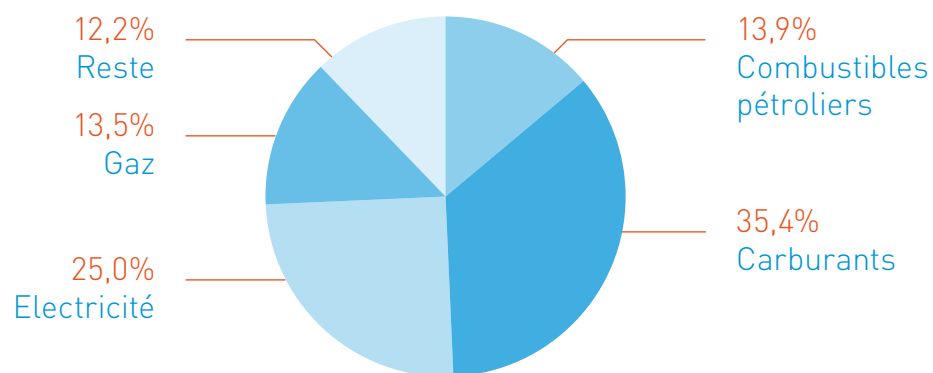


Illustration 1

OFEN, Statistique globale suisse de l'énergie, 2018

Répartition de la consommation finale d'énergie dans les quatre secteurs

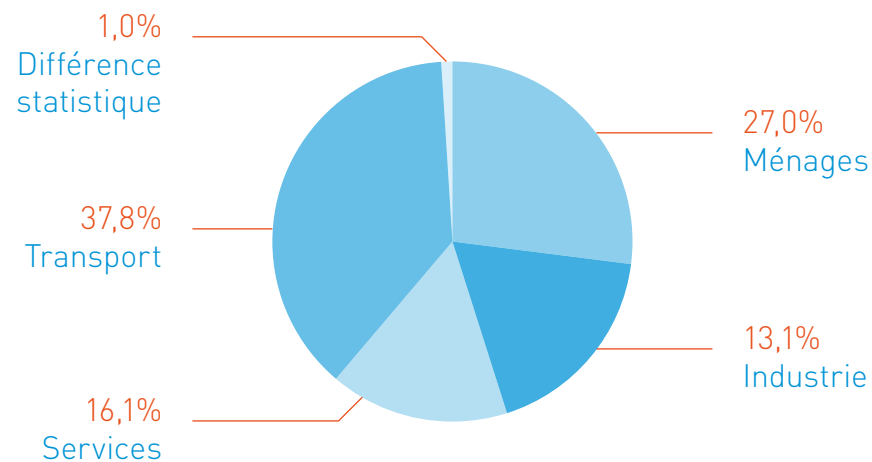
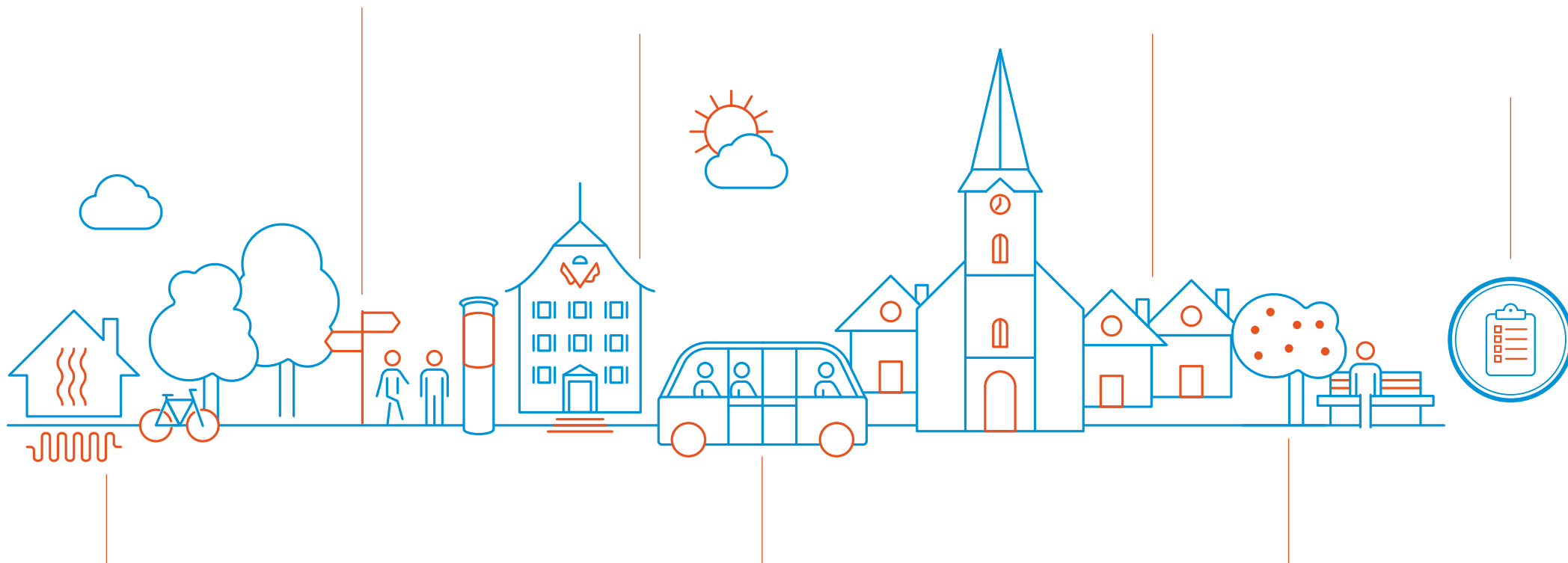
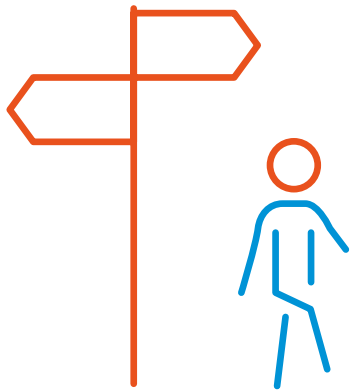


Illustration 2

OFEN, Statistique globale suisse de l'énergie, 2018

# Sommaire





1

Voir l'avenir  
avec énergie !

## 1 Voir l'avenir avec énergie !

Les centres historiques des localités situées dans les régions rurales de Suisse ont subi de profondes mutations structurelles au cours des dernières années<sup>1</sup>.

De nombreux commerces de proximité ont dû fermer en raison de la forte concurrence des centres commerciaux et des boutiques en ligne. En outre, plusieurs bâtiments situés dans le centre des localités – souvent de vieux bâtiments en bois à préserver – ne répondent plus aux normes actuelles. Toutefois, pour accéder au confort d'une habitation moderne, il est moins coûteux de construire de nouveaux immeubles que de rénover des bâtiments historiques. Les communes et les regroupements de propriétaires font donc face à une **émigration croissante du centre des localités**. Les espaces publics dans les centres tendent par conséquent à disparaître, ce qui entraîne une perte du sentiment d'identification et réduit encore davantage l'attrait des centres. Rompre ce cercle vicieux en revitalisant les centres des localités représente un défi de taille pour les communes.

## Comment poursuivre ?

Afin de relever ce défi de manière à trouver des solutions et à développer de nouvelles idées, la **collaboration inter-communale** des communes constitue un précieux atout. Elle permet de clarifier les besoins communs, d'exploiter les synergies et de **développer une stratégie pour l'avenir**. Pour un développement du centre des localités réussi, il est essentiel que les mesures d'aménagement du territoire des communes soient coordonnées sur le plan fonctionnel. Il est tout aussi important d'impliquer dans les processus de changement les acteurs du commerce de détail qui sont touchés par les mutations structurelles. Ils veulent être informés et avoir la possibilité de s'exprimer et de participer. Les mesures d'aménagement du territoire interagissent aussi souvent avec des facteurs socio-économiques et devraient par conséquent toujours être coordonnées avec ceux-ci.

<sup>1</sup> VLP-ASPAN (2016) (aujourd'hui EspaceSuisse): « Redynamiser les centres de localité. Les expériences du Réseau vieille ville », dans: Territoire et Environnement (5/2016), pp.1 à 44.

## 1 Voir l'avenir avec énergie !

### Le succès passe par la communication

Les différents besoins des différents acteurs peuvent entraîner des conflits d'intérêts. Par exemple, les personnes vivant dans le centre des localités souhaitent, si possible, une zone à circulation réduite, tandis que celles qui vivent à l'extérieur des centres souhaitent avoir un bon accès au centre avec tous les moyens de transport.

En outre, la répartition de la propriété des biens immobiliers dans les centres de localités est généralement complexe. Il est dès lors important que les propriétaires et la commune **trouvent des solutions ensemble.**

C'est pourquoi la communication et la coopération avec tous les acteurs sont cruciales dans la réussite du développement du centre des localités. Les exigences qualitatives du certificat pour les Sites 2000 watts «en transformation» fournissent un exemple de fonctionnement sur de grands sites:

- Identifier les différents acteurs dans le domaine de l'énergie, du climat et de la mobilité
- Les tenir informés de comment et quand ils seront impliqués dans les processus décisionnels
- Créer un « point de contact » pour les groupes cibles et faciliter ainsi l'échange avec les personnes responsables
- Impliquer les personnes concernées dans les décisions importantes
- Créer un concept sur la manière de faire parvenir les informations importantes sur la mobilité, le climat et l'énergie aux bons groupes cibles au moment opportun

Contrairement aux sites, les centres de localités jouent un rôle identitaire important et présentent parfois des configurations très complexes en matière de propriété. Il convient donc d'examiner au cas par cas l'opportunité d'une certification. Dans la négative, cet instrument peut servir de « check-liste » pour s'assurer que les questions pertinentes relatives à l'énergie sont intégrées dans le processus.



# 1 Voir l'avenir avec énergie !

## Outils et exemples

### Check-liste

Les **exigences qualitatives pour les Sites 2000 watts « en transformation »** sont un moyen d'obtenir une assurance qualité dans le secteur de **l'énergie**. Elles peuvent être utilisées à titre de check-liste pour les centres des localités.

---

### Bons exemples

**Des projets dotés de concepts de communication** sont présentés sur la plateforme de connaissances Densipedia d'EspaceSuisse, l'Association suisse pour l'aménagement du territoire.

---



# 1 Voir l'avenir avec énergie !



## Avez-vous déjà pensé à...

- organiser un « atelier du futur » dans la commune pour déterminer l'orientation du développement ?
- impliquer dès le début une spécialiste de l'énergie dans le processus de développement du centre de la localité ?
- créer un groupe d'accompagnement pour représenter les intérêts des personnes concernées ?



## 2

# Politique territoriale et développement des localités

## 2 Politique territoriale et développement des localités

Dans les zones rurales également, il existe un grand potentiel quant à l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables et à la gestion efficace de l'énergie. La législation actuelle en matière d'énergie et d'aménagement du territoire crée les bases juridiques et les lignes directrices nécessaires pour exploiter ce potentiel.

### Bases légales

Le développement du centre des localités est une occasion de promouvoir la production d'énergie durable et de stimuler les **chaînes de création de valeur régionales**. C'est pourquoi les objectifs stratégiques et les décisions territoriales afférentes sont au cœur du développement du centre des localités. Le cadre est fourni par la législation sur l'aménagement du territoire et l'énergie, de même que par le plan directeur cantonal, qui définissent les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et d'énergie. Les communes sont responsables de l'application de ces lois et jouent un rôle de premier plan. Au niveau communal, le plan d'affectation et le règlement de construction constituent les règles de base de la construction. Certaines

communes ont élaboré des modèles d'aménagement du territoire qui servent d'orientation pour le plan d'affectation.

Depuis l'entrée en vigueur en 2014 de la première étape de la LAT partiellement révisée, les cantons et les communes sont tenus de réduire les zones à bâtir surdimensionnées et de mobiliser les potentiels d'urbanisation vers l'intérieur. Un nouveau zonage des terrains à bâtir en périphérie des localités n'est donc plus possible ou fortement circonscrit.

Au niveau communal, il est dès lors important de promouvoir une construction dense dans le centre des localités ainsi que dans les zones déjà construites. Avec les processus de révision des plans directeurs et des plans d'affectation, il est possible d'ancrer la planification en termes de construction et d'aménagement du territoire, de même que les préoccupations énergétiques, dans la **planification territoriale des communes**. La deuxième étape de la révision partielle de la LAT prévoit également la promotion des espaces fonctionnels en tant qu'unité de planification. Ce qui renforcera en outre l'importance de la coopération intercommunale.

## 2 Politique territoriale et développement des localités

### Réfléchir à un approvisionnement en énergie durable dans le cadre de l'aménagement du territoire

Les instruments utilisés dans l'aménagement du territoire ont une influence directe sur la production d'énergie et l'approvisionnement en énergie dans le centre des localités. Lors de l'élaboration du plan d'affectation communal, il est donc important de s'assurer que l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour les objets alimentés par des réseaux de chauffage et de réfrigération soient possibles. De cette manière, la commune se garde une certaine marge de manœuvre pour la mise en œuvre de projets énergétiques dans le centre des localités. Afin de coordonner distribution de chaleur et développement territorial au sein des communes, une **planification énergétique territoriale** est une base qui doit être définie.

De nombreuses communes développent des modèles d'aménagement territorial afin de préciser où et comment se fera le développement. La question de l'approvisionnement en énergie renouvelable peut également être abordée dans ce modèle. Le modèle d'aménagement territorial sert de référence pour la révision du plan d'affectation, dans lequel les exigences énergétiques, notamment pour les bâtiments, peuvent être spécifiées de manière contraignante.

## 2 Politique territoriale et développement des localités

### Outils et exemples

De nombreux cantons ont intégré les exigences de la planification énergétique territoriale dans les plans directeurs cantonaux. Il est recommandé de consulter le plan directeur du canton concerné.

#### Conseil

Le site Internet de l'association EspaceSuisse propose différents **services de conseil sur le thème de l'aménagement du territoire**. Le thème de l'énergie peut également être abordé. La Confédération soutient ces services dans le cadre de l'« Impulsion Développer vers l'intérieur »

---

#### Planification des installations énergétiques

La publication « Boussole Énergie » d'EspaceSuisse explique **les procédures de planification et d'autorisation** des installations énergétiques.

---

#### Nouvelles affectations possibles

Cantines, espace de coworking, etc.

---

#### Bons exemples

Voici des communes qui traitent la question de l'énergie dans leurs **concepts de développement** ou leurs plans directeurs communaux:

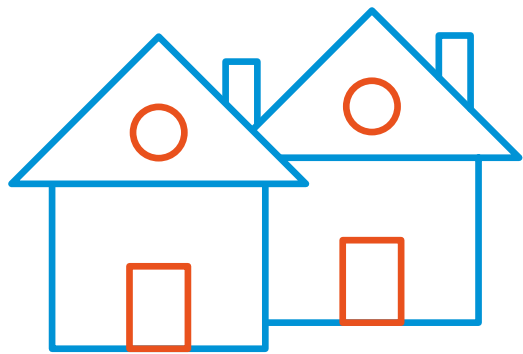
---





### Avez-vous déjà pensé à...

- intégrer l'utilisation des énergies renouvelables dans la révision en cours du plan d'aménagement de zones (PAZ) ou dans le règlement sur les constructions et le plan d'affectation de la commune ?
- organiser un atelier conjointement avec la commission locale d'aménagement du territoire et la commission de l'énergie ?
- organiser un échange avec l'urbaniste et le conseiller en énergie ?



3

Un vaste potentiel pour  
les bâtiments individuels



## 3 Un vaste potentiel pour les bâtiments individuels

Les centres de localités abritent des bâtiments historiques et des bâtiments individuels. Dans le cadre du développement des centres de localité, il convient de réfléchir à une stratégie pour l'utilisation de ces bâtiments à l'avenir. Les instruments d'évaluation aident à identifier l'état des bâtiments et leur potentiel.

### Combiner des instruments existants

L'**analyse d'immeuble** d'EspaceSuisse et le **certificat énergétique cantonal des bâtiments** (CECB) peuvent être combinés de manière optimale afin de s'assurer que le thème de l'énergie soit pris en considération dans le cadre d'un projet de rénovation. L'analyse d'immeuble est prise en charge par des organismes porteurs locaux (p. ex. associations régionales, cantons) et montre les possibilités de développement et d'affectation future d'un bâtiment. Le CECB renseigne sur l'état énergétique d'un

bâtiment. Le CECB Plus est l'instrument adéquat pour le développement de mesures de rénovation énergétiques. Il propose des mesures concrètes d'amélioration et constitue par conséquent un instrument adapté pour la planification stratégique de l'entretien des propriétés.

### Coordonner l'usage des bâtiments dans les centres de localités

Le centre des localités est caractérisé par une importante densité de construction, ce qui entraîne une diminution des besoins en espace et en énergie pour les habitations. « Un grand nombre de ruelles, qui étaient jadis des lieux propices aux échanges et au commerce, sont également idéales pour y vivre si les conditions-cadres sont réunies »<sup>2</sup>, raison pour laquelle l'utilisation résidentielle dans le centre des localités doit être abordée.

<sup>2</sup> Heidi Haag (EspaceSuisse) lors d'un entretien avec Martin Schmidt: «Die Wirtschaft allein kann es nicht richten», Walliser Bote, 30.10.19

### 3 Un vaste potentiel pour les bâtiments individuels

Afin de rendre la vie attrayante dans les centres et d'animer les espaces publics, le centre de la localité doit être facile d'accès. Il doit en outre proposer des services et des offres qui favorisent la marche et le vélo et qui permettent de réduire le trafic motorisé et la consommation d'énergie. Il est important d'élaborer une stratégie pour le développement futur des bâtiments individuels du centre des localités, afin que l'affectation des bâtiments soit coordonnée et intégrée dans le développement des centres de localité, cf.

## Installations solaires

Dans les zones à bâtir et les zones agricoles, les installations solaires suffisamment adaptées aux toits ne nécessitent pas de permis de construire. Elles doivent être simplement annoncées à l'autorité compétente. (art. 18a, al. 1, LAT). Toutefois, les installations solaires nécessitent un permis de construire si les bâtiments en question sont des biens culturels d'importance cantonale ou nationale (art. 32b, OAT). Les installations solaires ne doivent pas

porter d'atteinte majeure à ces biens ou sites (art. 18a, al. 3, LAT). Elles doivent en outre ménager l'aspect caractéristique du paysage et des localités (art. 3, LPN). Toutefois, « **la protection du patrimoine et la protection du climat** relèvent toutes deux d'intérêts publics ancrés dans la législation et d'importance équivalente »<sup>3</sup>. En d'autres termes: « Les installations de production d'énergies renouvelables ne peuvent être posées sur des monuments historiques ou sur des sites construits à protéger que si elles y sont suffisamment adaptées et n'affectent pas les intérêts protégés »<sup>4</sup>, et qu'elles préservent «[...] les sites et monuments à protéger dans leur aspect et leur substance matérielle [...] »<sup>5</sup> Afin de favoriser l'acceptation de cette démarche, il est conseillé de rechercher le dialogue avec tous les groupes d'intérêt en temps utile.

<sup>3</sup> Office fédéral de la culture (2015): Patrimoine et énergie, <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/patrimoine-culturel-et-monuments-historiques/patrimoine-et-energie.html>, accès 30.07.2019

<sup>4</sup> SuisseEnergie et Office fédéral de la culture (2015): Patrimoine et énergie. Concilier bâti historique et exigences en matière de consommation d'énergie. Page 5.

<sup>5</sup> Office fédéral de la culture (2015): Production d'énergie sur les monuments historiques et dans les sites construits, [https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/patrimoine-culturel-et-monuments-historiques/patrimoine-et-energie/production-d\\_energie-sur-les-monuments-historiques-et-dans-les-s.html](https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/patrimoine-culturel-et-monuments-historiques/patrimoine-et-energie/production-d_energie-sur-les-monuments-historiques-et-dans-les-s.html), accès 01.10.2019

### 3 Un vaste potentiel pour les bâtiments individuels

Dans les instruments d'aménagement du territoire présentés au chapitre 2, les communes peuvent émettre des directives pour l'aménagement des façades et des toitures, notamment en termes de valorisation énergétique. L'inclusion de prescriptions sur le plan énergétique dans les règlements de construction et les plans d'affectation est par conséquent importante pour la réalisation de projets énergétiques dans le centre des localités. La mise en œuvre de production d'électricité et de chaleur par des installations solaires peut ainsi être simplifiée.

## La commune met en œuvre des mesures énergétiques

Les centres de localité abritent souvent des **propriétés appartenant à la commune**. Faisant figure d'exemple pour la réalisation de la Stratégie énergétique 2050, la commune est appelée à engager des mesures sur ses propriétés. Une mesure simple consiste, entre autres, à satisfaire une partie des besoins propres des bâtiments en électricité et en chauffage par des installations solaires et à utiliser l'électricité de la manière la plus efficace possible.

## 3 Un vaste potentiel pour les bâtiments individuels

### Outils et exemples

#### Analyse d'immeuble

L'analyse d'immeuble permet d'évaluer l'**état actuel** d'un immeuble, ainsi que ses **perspectives en termes d'affectation et de développement**.

---

#### CECB

Le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) renseigne sur l'**état énergétique d'un bien immobilier** et propose des mesures d'amélioration générales. Le CECB Plus contient également des **informations** concrètes et spécifiques à l'objet **pour les mesures de rénovation**.

---

#### Bons exemples

La plateforme Densipedia d'EspaceSuisse présente des **analyses d'immeubles, des rénovations et la préservation des logements** dans le centre des localités.

---

#### Un fil conducteur pour les bâtiments

Le « standard bâtiments » sert de fil conducteur aux constructeurs de bâtiments publics ou subventionnés par les pouvoirs publics.

---



#### Installations solaires

Il est recommandé de consulter les directives cantonales et de contacter à un stade précoce le service de protection des monuments historiques et le service de l'énergie afin de vérifier les conditions d'autorisation. Informations complémentaires:

---

- [Plans directeurs cantonaux](#)
- [Directives cantonales pour les installations solaires](#)

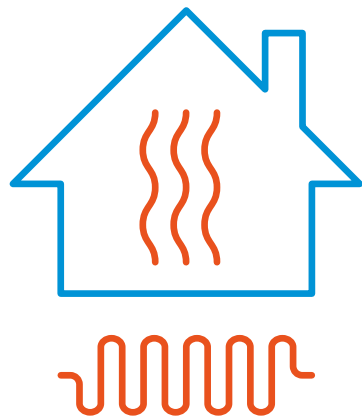
- [Formulaire d'annonce d'installation solaire](#)

### 3 Un vaste potentiel pour les bâtiments individuels



#### Avez-vous déjà pensé à...

- mettre à la disposition d'une école maternelle la salle de réunion de la maison communale qui n'est plus utilisée ?
- déplacer l'administration communale dans des bâtiments vides au centre de la localité ?
- offrir des utilisations temporaires / provisoires dans des bâtiments qui ne sont plus utilisés par la commune, comme par exemple un espace de coworking ?
- informer les propriétaires des services d'aide à la rénovation ?



4

Approvisionnement et  
élimination dans le  
périmètre de la région

## 4 Approvisionnement et élimination dans le périmètre de la région

Au centre des localités, les services d'approvisionnement et d'élimination sont soumis à des exigences élevées qui vont au-delà de l'énergie et ont une influence sur l'attrait du site. Une analyse complète est essentielle afin de déterminer quels services sont nécessaires aujourd'hui et lesquels le seront à l'avenir. Il faut notamment tenir compte des ordures, de l'eau et des eaux usées, des télécommunications et de la disponibilité des réseaux de câbles à fibres optiques, ainsi que de l'électricité et du réseau de chauffage à distance.

### Les réseaux de chaleur comme solution dans le centre des localités

Dans les centres de localités très utilisés, la densité de la demande de chauffage est élevée et il peut être intéressant d'organiser des réseaux de chaleur pour approvisionner les habitants en chauffage. En outre, il existe de

nombreux systèmes de chauffage électrique et au mazout, souvent anciens, qui devront être remplacés au cours des prochaines années. De plus, l'efficacité énergétique des centres historiques est souvent limitée. Grâce à son développement compact, l'approvisionnement en énergie de réseau dans ces centres se justifie donc à long terme. Afin d'instaurer des réseaux de chaleur, le thème de l'énergie doit être inclus dans le processus de développement du centre de la localité à un stade précoce.

Idéalement, pour la constitution de réseaux de chaleur, une planification énergétique territoriale doit être définie afin de **coordonner la demande de chauffage et les sources de chaleur**. Si un réseau de chaleur est créé à la suite de cette démarche, il devrait être exploité avec des sources d'énergie renouvelables, comme le bois de la forêt appartenant à la commune. Le passage du pétrole ou du gaz au bois est une mesure en faveur du climat, qui permet de courts trajets de livraison et crée de la valeur au sein de la région.

## 4 Approvisionnement et élimination dans le périmètre de la région

### Éclairage du centre des localités

Pour que les gens se sentent à l'aise dans le centre des localités la nuit et utilisent les espaces publics, il peut être utile d'y repenser le concept d'éclairage. D'une part, il est possible d'économiser de l'électricité en choisissant des **luminaires** uniformes et **efficaces**, qui ont la couleur et la luminosité désirées, ou en réduisant ou en éteignant (automatiquement) la lumière à certains endroits. D'autre part, il peut également être utile d'éclairer des places, des fontaines ou des bâtiments historiques qui sont importants pour le centre des localités sans nuire à l'environnement. Afin d'atteindre les objectifs susmentionnés, il convient de recourir à des solutions «smart».

### Des mesures coordonnées

Le principe de base est de coordonner les travaux à réaliser dans l'aménagement routier souterrain et en surface et de réfléchir aux **besoins futurs en matière d'approvisionnement**. Il peut par exemple s'avérer judicieux, lors de la démolition d'une route, d'installer des conduites qui seront nécessaires ultérieurement ou de retirer les conduites qui ne sont plus utilisées afin de faire de la place pour l'aménagement de la route en surface (p. ex. pour planter des arbres). Une action coordonnée permet en effet d'éviter des mesures ponctuelles sur certains tronçons de route.



## 4 Approvisionnement et élimination dans le périmètre de la région

### Outils et exemples

#### Planification énergétique territoriale

La planification énergétique territoriale est une base importante pour **optimiser la distribution de chaleur et de froid** dans les communes. Autres liens et informations:

---

#### Programmes de soutien

L'aide suisse à la montagne soutient des projets dans les zones de montagne pour **rendre l'utilisation des sources d'énergie locales économiquement viables**.

Par ailleurs, le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et Regiosuisse soutiennent des projets de développement régional dans le domaine de l'énergie et du climat:

---

#### Bons exemples

Un **réseau de chaleur** basé sur la planification énergétique communale et régionale et des **concepts d'éclairage astucieux** qui réduisent les besoins en énergie:

---

- [Wärmeverbund Sursee AG](#)
- «Plan Lumière», au centre de Schwyz

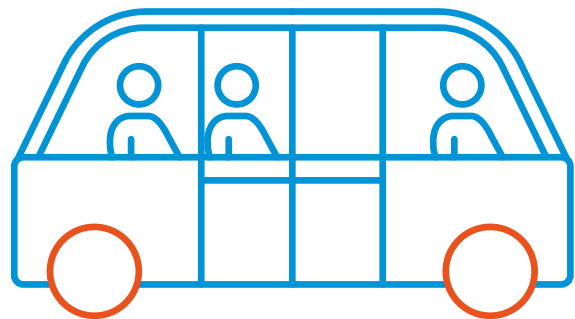


## 4 Approvisionnement et élimination dans le périmètre de la région



### Avez-vous déjà pensé à...

- développer dès aujourd'hui un concept pour l'approvisionnement énergétique futur ?
- élaborer un plan énergétique territorial avec les communes voisines ?
- poser les conduites de chaleur d'un futur réseau de chauffage lors de la prochaine rénovation de la route ?
- installer une centrale de chauffage dans la boulangerie désaffectée de la localité ?



# 5

Une mobilité durable  
pour un centre vivant

## 5 Une mobilité durable pour un centre vivant

Les rues sont des éléments clés qui peuvent avoir un effet significatif sur la vie au sein d'une localité. Un aménagement approprié des rues, offrant des possibilités de traversée bien conçues, et la création d'espaces de rencontre, mettent de la vie dans les localités et favorisent des déplacements écologiques.

Aujourd'hui, une grande partie de l'énergie consommée est destinée à la mobilité. Si l'on veut réduire la consommation d'énergie, il est essentiel que les centres des localités soient vivants et facilement accessibles en transports publics, à pied ou à vélo. Cela aurait pour effet de réduire le nombre de déplacements réalisés avec des transports privés motorisés, et donc les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans le même temps, cela permettrait de convertir des zones destinées à la circulation et aux stationnements en espaces de rencontre et autres usages, qui accroissent la qualité de la vie dans le centre des localités.

### Encourager la circulation à pied et à vélo

De bonnes correspondances avec les transports publics et des conditions attrayantes pour les piétons et les cyclistes (réseaux complets de pistes cyclables et sentiers pédestres, stationnements pour vélos) sont nécessaires pour permettre aux riverains de **se procurer** les biens de consommation courante **sans voiture**. Il est également judicieux de prévoir de bonnes infrastructures pour les véhicules électriques (places de stationnement spécifiques, bornes de recharge) et d'évaluer les offres de mobilité combinée (covoiturage, location de vélos, vélos de transport). Ces solutions peuvent représenter un avantage tant pour les riverains que pour les personnes qui habitent à l'extérieur de la ville.

## 5 Une mobilité durable pour un centre vivant

### Gestion active des stationnements

La gestion temporelle et monétaire des stationnements existants peut donner lieu à une revalorisation. Le terme « gestion » signifie ici que les places de stationnement ne sont pas disponibles pour y laisser une voiture de façon permanente. Le temps disponible pour le stationnement est en effet limité et le stationnement doit être payé en fonction de la durée. Si les places de stationnement peuvent être réaffectées de manière flexible ou fermées temporairement, des espaces peuvent être créés pour des événements qui attirent le public et contribuent à la revitalisation. La création de zones à vitesse réduite (vitesse de 30 km à l'heure / zones de rencontre) augmente la qualité de l'emplacement, car cela signifie **moins de bruit, moins de dangers** et de meilleures conditions, p. ex. pour les espaces verts ainsi que les terrasses de restaurants et autres emplacements.

### Regroupement des trajets de livraison

L'augmentation des commandes de colis due au commerce en ligne et la demande de livraison flexible entraînent une augmentation de la circulation et des besoins énergétiques dans les zones rurales également. Les communes peuvent contrecarrer cette tendance en adoptant des réglementations telles que la restriction des heures d'entrée dans les localités pour le transport de colis et de marchandises, ou en établissant un **pool de colis** sur le dernier kilomètre afin d'éviter les trajets vers les localités avec des véhicules à moitié chargés. Un **dépôt de colis** au centre des localités, où les particuliers peuvent récupérer leurs colis, peut également éviter les déplacements supplémentaires à l'extérieur des localités pour aller chercher des colis.

## 5 Une mobilité durable pour un centre vivant

### Outils et exemples

#### Informations et aides pour la planification

Conseils supplémentaires pour une mobilité durable au centre des localités:

---

#### Bon exemple

Exemple de traversée de localité:

---



– Prestataires de mobilité partagée:

## 5 Une mobilité durable pour un centre vivant



### Avez-vous déjà pensé à...

- organiser un week-end sans voitures dans le centre de la localité ?
- organiser un marché avec des produits locaux au centre de la localité afin que les riverains puissent faire leurs achats sur place au lieu de se rendre en voiture au centre le plus proche ?
- déplacer les places de stationnement des résidents hors du centre de la localité pendant l'été afin de créer des espaces de rencontre ?
- ajouter un plan d'eau à la place de jeux afin de limiter les excursions à la piscine de la commune voisine ?

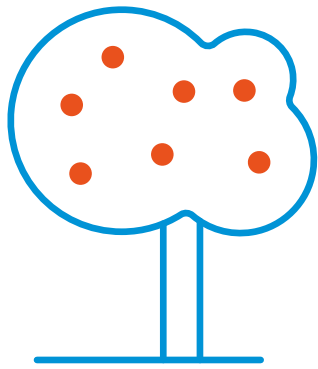
## 5 Une mobilité durable pour un centre vivant



### Avez-vous déjà pensé à...

- lancer une action bike-to-work pour les employés de la région ?
- proposer la location d'e-bikes et de cargo-bikes ?
- installer un dépôt de colis au bistrot local pour favoriser les rencontres et assurer une véritable «stimulation des affaires» ?
- mettre en place une station de colis numérique pouvant être utilisée par différents fournisseurs ?





6

Favoriser un climat agréable dans le centre des localités

## 6 Favoriser un climat agréable dans le centre des localités

D'une part, le changement climatique entraînera une augmentation des canicules et des sécheresses en été, tandis que, d'autre part, le risque de catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrain, les éboulements et les coulées de débris augmentera.

Lors de fortes pluies, les zones vertes et les sols perméables à l'eau jouent également un rôle important dans le centre des localités. Ils permettent à l'eau de s'infiltrer dans les sols avant de s'accumuler. Si un ruisseau traverse le centre d'une localité, un aménagement ou une revitalisation réalisée de manière quasi-naturelle constitue une mesure efficace de protection contre les inondations. Les cours d'eau ayant des surfaces structurellement riches réduisent la vitesse de l'écoulement de l'eau et peuvent accueillir de plus grands volumes d'eau. Il est conseillé de coordonner la mise en œuvre des mesures de protection et le processus de développement du centre de la localité.

## Rafrâchir les espaces verts et les arbres

Les espaces verts sont très bénéfiques pour le climat et offrent un bon **microclimat** au centre d'une localité lorsque le mercure grimpe. Ils ont donc une influence positive sur la santé et le bien-être des personnes et augmentent la convivialité dans les espaces publics. Il convient par conséquent d'accorder une attention particulière aux espaces verts et aux arbres dans le processus de développement du centre des localités, en créant des emplacements attrayants. Les espaces verts se réchauffent également moins vite que les sols imperméabilisés et les arbres procurent de l'ombre et rafraîchissent les environs en évaporant l'eau. Ainsi, un arbre produit un effet de refroidissement équivalent à celui d'environ 10 climatiseurs, ce qui signifie qu'en été, l'énergie nécessaire au refroidissement peut être réduite.

## 6 Favoriser un climat agréable dans le centre des localités

En refroidissant l'environnement, les **îlots de chaleur** peuvent être évités, ce qui signifie que la qualité de l'emplacement est maintenue même les jours de grande chaleur.

Pour la conception des espaces verts, les plantes et arbustes indigènes et adaptés au site dans un environnement perméable sont particulièrement appropriés. L'irrigation par l'eau de pluie est alors suffisante. Si, en outre, des structures telles que des haies ou des jachères le long des cours d'eau ou des routes sont aménagées, les espaces verts peuvent former des réseaux et ainsi favoriser la **biodiversité** et la fonctionnalité des écosystèmes. En outre, les zones plantées naturellement coûtent moins cher à entretenir que les plates-bandes et les pelouses soigneusement plantées, qui nécessitent plus de soins.

## 6 Favoriser un climat agréable dans le centre des localités

### Outils et exemples

#### Informations et aides pour la planification

Plus d'informations sur le thème des espaces verts et des arbres:

---

#### Bons exemples

Comment les communes planifient et gèrent leurs espaces verts:

---



## 6 Favoriser un climat agréable dans le centre des localités



### Avez-vous déjà pensé à...

- créer en collaboration avec l'école un espace vert dans le centre de la localité, en utilisant des plantes indigènes ?
- réaménager la zone de stationnement imperméabilisée en y installant des dalles alvéolées qui favorisent la biodiversité et l'infiltration de l'eau ?
- créer un espace pour des jardins urbains ?
- intégrer le verdissement quasi-naturel de la zone d'habitation dans le processus de planification territoriale et améliorer ainsi le centre de la localité sur le plan écologique ?
- mettre des terres en jachère à la disposition des apiculteurs locaux ?
- végétaliser les toits des arrêts de bus ?

# Avez-vous pensé à tout ?

Développons le centre des localités avec énergie!



- S'assurer de la participation des groupes concernés, en particulier dans le domaine de l'énergie et du développement durable
- Répondre aux différents besoins des riverains et du public
- Se renseigner sur les possibilités de coopération intercommunale
- Définir une planification énergétique territoriale comme base de travail
- Ancrer les préoccupations énergétiques dans la planification territoriale des communes
- Inclure des prescriptions énergétiques dans les règlements de construction et les plans d'affectation
- Effectuer une analyse d'immeuble et un CECB Plus de bâtiments individuels, comme éléments de base pour définir la stratégie

1

# Avez-vous pensé à tout ?

Développons le centre des localités avec énergie!



- Promouvoir l'utilisation de l'énergie locale
- Augmenter l'attractivité du centre des localités grâce à une bonne planification de l'approvisionnement et de l'élimination
- Renforcer les chaînes de création de valeur régionales, p. ex. en encourageant les produits régionaux
- Favoriser l'utilisation des transports publics, la marche et le vélo, afin de redonner vie au centre des localités
- Introduire une gestion des stationnements
- Développer des infrastructures pour les véhicules électriques / l'e-mobilité
- Intégrer l'aménagement des espaces verts dans le processus de développement du centre des localités
- Permettre la production d'énergie durable (p. ex. énergie solaire) dans le centre des localités

2

## Contact

Antenne Région-Energie  
c/o Effiteam  
Rue Jean Prouvé 14  
1762 Givisiez

Tel. +41 26 470 14 00  
[antenne@region-energie.ch](mailto:antenne@region-energie.ch)

